



الهيئة المغربية لسوق الرساميل  
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX



## Communiqué de presse

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 7 Avril 2016 une note d'information relative à l'augmentation de capital, par conversion optionnelle des dividendes exceptionnels de l'exercice 2014 en actions Auto Hall. La souscription est réservée aux détenteurs d'actions Auto Hall à la veille du détachement du dividende exceptionnel.

L'augmentation de capital porte sur un maximum de 1 299 130 actions qui seront émises selon les modalités suivantes :

- Prix de souscription : 92,6 Dh par action ;
- Prime d'émission : 82,6 Dh par action ;
- Montant de l'opération : 120 299 438Dh ;
- Date de jouissance : 1er janvier 2016 ;
- Période de souscription : du 20 avril au 18 Mai 2016 Inclus.

Un extrait de ladite note sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales.

Par ailleurs, la note d'information visée par l'AMMC est :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Disponible sur demande dans un délai maximum de 48h auprès des établissements collecteurs d'ordres ;
- Tenue à la disposition du public :
  - Au siège social d'AutoHall ;
  - Au siège social d'Attijari Finance Corp.
  - Sur le site de l'AMMC ([www.ammc.ma](http://www.ammc.ma));
  - Au siège de la Bourse de Casablanca et sur son site internet.

**CONTACT AMMC :**

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : [OperationsFinancieres@ammc.ma](mailto:OperationsFinancieres@ammc.ma)

CP/EM/005/2016